Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260610-202649-DE

Département du **MORBIHAN**
COMMUNE DE BIGNAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 10 Juin deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BIGNAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Chantal BIHOËS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 Juin 2026

Etaient présents : MM. BIHOES Chantal, LE POULICHET Yves-Marie, BEGUIN Christelle, LOHEZIC Mikaël, GABEL Géraldine, BEUVE Eric, OFFRET-MARIE Carole, PERRON Eliane, DELMAS Eliane, CLEQUIN Yolande, LACOURT Franck, JEHANNO Yves, PEDEN Yves, PICAUD Romain, RIBAULT Joséphine, CASAGRANDE Donovan, PREAUD Jean-Paul, FIEYRE Clémence, HYLKEMA Mirjam, JEHANNO David.

Procurations : M. LE CORF Henri à M. Yves-Marie LE POULICHET, Mme LE ROUX Sandrine à Mme CLEQUIN Yolande, M. LAUDRIN Joël à M. JEHANNO David

Désignation du secrétaire de séance
Mme Christelle BEGUIN est désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Convention de financement et de réalisation pour l'extension de l'éclairage public à Kersimon

Dans le cadre des travaux d'extension de l'éclairage public, rue de Kersimon, Mme Le Maire présente la proposition de contribution financière établie par Morbihan Energies, pour la pose de quatre nouveaux mâts pour ce secteur, :

- Extension de l'éclairage public (matériel) : les travaux sont estimés à 22 872.00 € T.T.C. avec 5 718.00 € de participation de Morbihan Energies.

Elle précise que les fourreaux étaient existants mais sans que l'éclairage ne soit réalisé. Or, cette voie reste un passage fréquenté d'où la demande, en ce sens, d'un riverain.
A la demande de M. Eric BEUVE, Adjoint, il est précisé que l'amortissement pratiqué concerne les recettes et non ces dépenses.

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité

APPROUVE les travaux tels que détaillés ;

AUTORISE Mme le Maire à signer la convention, de financement et de réalisation, correspondante avec Morbihan Energies.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 17 Juin 2026
(voir ci-dessus référence de télétransmission)

Publié : 17 Juin 2026
Le maire : Chantal BIHOES

Cachet de la mairie

Pour copie certifiée conforme

Mme le maire, Chantal BIHOES

Le Secrétaire de séance